

MÉMOIRES

DE LA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

DU PAS-DE-CALAIS

TOME III — 4^e LIVRAISON

LAVAL

IMPRIMERIE BARNÉOUD

—
1935



Per. 6° 1938

DE L'UTILITÉ DU BLASON POUR DATER LES ÉGLISES

Les églises de la période flamboyante et de la Renaissance sont assez souvent datées. Cependant, bon nombre d'entre elles ne portent — ou n'ont gardé — aucun millésime. Mais, fort souvent, les seigneurs, patrons ou bienfaiteurs, ont fait sculpter leur blason sur le portail ou à la maîtresse-voûte. Cet écusson, surtout s'il est accompagné de celui de la femme, permet parfois de serrer de près la date du monument.

Beaucoup de ces armoiries, malheureusement, ont été martelées à la Révolution, ou remplacées par l'écu d'un seigneur moins ancien. Néanmoins, il en reste encore assez grand nombre pour que cet examen héraldique apporte une contribution utile à la datation de nos églises de la fin du Moyen Age (1).

(1) Ch. DE BEAUREPAIRE, dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. II, 1872, p. 424, est beaucoup trop sévère pour cette illustration héraldique de nos vieilles églises, si utile pourtant à la science : « Il faut convenir », dit-il, « qu'on faisait alors des armoiries un scandaleux abus dans la plupart des églises ; les seigneurs patrons, laïques ou ecclésiastiques, *timbraient* les édifices sacrés avec aussi peu de façon que s'il se fût agi de leurs maisons ou de leur argenterie, et l'on ne saurait imaginer combien de riches verrières ont dû leur destruction à cette manie ».

Heureuse manie ! *Felix culpa* ! Si quelque chose me scandalise, pour ma part, c'est le vandalisme des brutes jacobines qui ont brisé ou martelé ces précieux mémoriaux héraldiques. Et la délibération du Chapitre de Rouen, s'opposant en 1511 à ce qu'on mît au grand portail les armes du cardinal d'Amboise, ne me paraît nullement sage, ni digne de louanges. Défions-nous de tout ce qui ressent l'envie mesquine, ou la stupide égalité.

Le même *Bulletin*, tome III, p. 389 (1875), nous donne d'ailleurs, sous la plume de M. Le Filleul des Guerrots, la preuve de l'utilité historique du blason : on voit, sculptées sur l'église de Barville (hameau de Cany-en-Caux), les armes des Canesson : *d'azur à 3 couronnes d'or* et leur devise : *In Deo spero*. Or, divers

En voici quelques exemples, empruntés à la Basse-Picardie et à l'Artois.

PAS-DE-CALAIS

ALETTE (canton d'Hucqueliers). — La tour placée au centre de l'église est un beau monument, déjà à peu près gothique, qu'Enlart date de 1170 environ (1). Mais, trois siècles et demi plus tard, le rez-de-chaussée a été entièrement remanié ; ses deux arcs d'entrée, sur la nef et sur le chœur, ont été refaits, en tiers-point, avec une mouluration prismatique retombant sur des demi-piliers octogones ; la voûte a été également refaite, d'ogives avec une clef aux armes mi-parties de Nicolas de Monchy, seigneur de Mont-Cavrel : *de gueules à 3 maillets d'or*, et de Jossine d'Ailly, sa femme : *de gueules à 2 branches d'alisier d'argent, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits*.

Nicolas de Monchy et Jossine d'Ailly se sont mariés par contrat du 5 octobre 1516 ; Nicolas est mort entre 1551 et 1554. C'est entre ces deux dates que fut faite la voûte du clocher (2).

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Hucqueliers*, p. 3. — *Id.*, *La Picardie hist. et monum.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 143.

BEAURAINVILLE (canton de Campagne-lez-Hesdin). — Le chœur et le transept sont de style flamboyant, sans mélange de Renaissance. La voûte du croisillon sud portait autrefois l'écu suivant, brisé lors de la restauration de 1873, mais heureusement lu par M. de Calonne : *écartelé 1 et 4 de CROY : d'argent à 3 fasces de gueules ; 2 et 3 de RENTY : d'argent à 3 doloires de gueules ; sur le tout, écartelé : 1 et 4) LORRAINE : d'or à la bande de gueules chargée de 3 alérions d'argent ; 2) ALENÇON : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules*

auteurs avaient contesté la possession de la terre de Cany-Barville par les Canesson, sous prétexte que ceux-ci étaient seigneurs de Cany-sur-Thérain en Picardie, — ce qui est d'ailleurs incontestable. L'écusson de l'église de Barville prouve péremptoirement que les Canesson ont bien possédé aussi la seigneurie de Cany au pays de Caux.

(1) *Monuments de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 173.

(2) Abbé THOBOIS, *Le Château et les seigneurs de Mont-Cavrel*, p. 88.

chargée de besants d'argent ; 3) HARCOURT : *de gueules à 2 fasces d'or* (1). L'encadrement était formé de B sculptés.

Or, l'écusson ainsi écartelé a été porté, nous dit M. de Calonne (2), par trois générations de Croy, de 1475 à 1553, en souvenir de l'alliance d'Antoine de Croy avec Marguerite de Lorraine.

Cette alliance est du 5 octobre 1432. Leur fils Philippe, sire de Croy, et Jean II, sire du Rœulx, furent les premiers qui durent écarteler ainsi. Philippe se maria en 1455. Le quartier d'Harcourt vient de Marie d'Harcourt, mère de Marguerite de Lorraine (3).

La Généalogie et Descente de la très illustre maison de Croy, par Jean Scohier, Beaumontois, imprimée à Douai en 1589 par la veuve Jacques Boscard, nous donne le dessin et l'explication (p. 12) des armes de Marguerite de Lorraine : « escartelées au premier et dernier canton de Lorraine qui est d'or à la bande de gueulle chargée de trois allé-rions d'argent ; au second d'Alençon, qui est d'azur à 3 fleurs de lys d'or..., à la bordure de gueulle chargée de bezantz d'argent, et le tiers canton de Harrecourt qui est de gueulle à deux fasces d'or. » (4).

Selon M. le prince Eugène-Gustave de Croy-Solre (lettre du 25 octobre 1931), le troisième quartier serait, non Harcourt, mais S^t-OMER-WALLON-CAPELLE : *d'or à 2 fasces de gueules*.

Jean II, ci-dessus, épousa Jeanne, dame de Crésecque en Artois et de Clarques, fille de Jean et de Marie de Wallon-Capelle (5).

Je ne sais où M. de Calonne a noté les dates précises de 1475 et de 1553. 1475 est celle de la mort d'Antoine de Croy. Jean II vivait en 1487. L'écu composé comme ci-dessus paraît avoir été porté par la descendance de Ferry de Croy, fils aîné de Jean II, éteinte vers 1585. J'ignore si Jean III, second fils de Jean II, et sa descendance le portaient également (6).

En fait de monuments de date certaine portant le même blason, je relève seulement, parmi les nombreux sceaux de la maison de Croy publiés dans les recueils sigillographiques, les trois qui suivent :

(1) M. de Calonne imprime : 1 Lorraine, 2 Alençon, 3 et 4 Harcourt. C'est un lapsus. Il faut lire : 1 et 4 Lorraine, 2 Alençon, 3 Harcourt. J'ai vu d'ailleurs le dessin original de M. de Calonne, conforme à cette dernière leçon.

(2) *Dict. hist. et archéol. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, 1875, p. 11.*

(3) Cf. P. ANSELME, t. V, pp. 637-638.

(4) Communiqué par M. Octave Le Maire, de Bruxelles.

(5) P. ANSELME, *ibid.*, p. 645.

(6) Note du prince E.-G. de Croy-Solre.

Eustache de Croy, évêque d'Arras, 1530 (Demay, *Sceaux d'Artois*, n° 2299). — Le même, 1537 (*Sceaux de Flandre*, n° 5806).

Adrien de Croy, comte du Rœulx, seigneur de Beaurain, 1545 (Demay, *Sceaux de Flandre*, n° 284).

Une pierre sans date, trouvée à Bruay par M. Pentel, porte un écu identique.

Cf. R. RODIÈRE, *Epigraphie du Pas-de-Calais* t. IV, *canton de Campagne-lez-Hesdin*, p. 4. — *Id.*, *La Picardie hist. et monum.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 156.

BEUTIN (canton d'Étaples).

Chœur voûté, de très petites dimensions (7 m. 15 × 3 m. 75) et très simple, de la dernière période gothique. Son plan est assez particulier : il comprend deux travées droites et un chevet à trois pans ; le tout est voûté de deux croisées d'ogives, dont la seconde couvre à la fois la seconde travée droite et le chevet. Les retombées orientales de la voûte portent sur le milieu des pans obliques, et c'est à cet endroit, en non aux angles, que s'appliquent extérieurement les contreforts.

Les deux clefs sont armoriées ; bien qu'on les ait bûchées, elles sont encore lisibles. Celle du chevet, la plus endommagée, porte les trois lions des Halluin (*d'argent à 3 lions de sinople armés, lampassés et couronnés d'or*).

La clef du chœur porte un écu parti : à dextre, trois billettes ; à senestre, trois lions contournés. Le second parti est aux armes des Halluin, seigneurs d'Attin et Beutin au XVI^e siècle. Quel est le premier ? Les lions étant contournés, il est probable que l'écu tout entier est contreposé, que le parti de senestre doit être placé à dextre et réciproquement. Il faudrait donc voir, dans cet écu, les armes de Valentin de Halluyn, enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Bernieulles en 1535, mort avant 1542 (1) et de Godeliefve Le Taintellier, sa femme, qui lui apporta en mariage les terres d'Attin et de Londefort, et qui était veuve en 1550 (2). Leur fils, Nicolas de Halluin, épousa Marguerite de Fiennes, et en eut une fille unique, Jehanne,

(1) E. DE ROSNY, *Recherches généalog. sur les Comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guînes* ; Boulogne, 1875, t. II, p. 717.

(2) Quittance de relief ; archives de M. Le Cat du Bresty.

qui s'allia, le 20 décembre 1590, à Charles de Belloy-Landrethun. L'écu aux 3 billettes n'étant certainement ni celui de Fiennes ni celui de Belloy, je l'attribue à la famille Le Taintellier, dont les armes sont inconnues jusqu'ici.

Le chœur de Beutin est donc antérieur à 1542.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Étaples*, p. 11. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil, ut supra*, p. 169.

LE BIEZ (canton de Fruges). — La voûte du chœur, très ornée, a été faite et refaite à plusieurs reprises. En effet, l'une de ses clefs porte le monogramme IHS en lettres romaines du XVII^e siècle, et une autre, la date 1628. Mais les deux suivantes sont aux armes du célèbre et malheureux maréchal de France, Oudart du Biez, qui est la plus grande illustration de ce village, et à celles de son gendre, Jacques de Coucy-Vervins, indigne héritier d'un si grand homme de guerre.

1^o du Biez : *d'or à 3 fasces de sable, surmontées en chef de 3 merlettes du même*. Écu timbré d'un heaume taré de profil, cimé d'une aigle essorante et soutenu de deux anges ; lambrequins ; collier et croix de Saint-Michel.

2^o Coucy-Vervins : *fascé de vair et de gueules de 6 pièces* ; couronne de comte ; collier de l'ordre du Roi.

Le maréchal étant mort en 1551 et Vervins ayant été supplicié deux ans auparavant, il est évident que ces écussons ont été placés entre 1537, date du mariage de Vervins avec Isabeau du Biez, et 1549 ; ils sont donc bien antérieurs à l'an 1628 et la voûte, par conséquent, n'a pas été bâtie d'un seul jet. D'ailleurs, en 1628, la terre du Biez n'appartenait plus aux Coucy ; Guillemette de Coucy, fille aînée de Vervins, l'avait portée dans la maison de Croy-Solre par son mariage avec Philippe de Croy.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Fruges*, pp. 60-61.

BRIMEUX (canton de Campagne-lez-Hesdin, Pas-de-Calais). — Très beau chœur de style flamboyant, avec chapelle seigneuriale au nord, surmontée du clocher. Le chevet est à trois pans. Sur le pan sud, à droite du maître-autel, une très belle piscine géminée, ornée d'une abondante tracerie flamboyante, vraie dentelle de pierre, porte deux

écus : 1° Melun : *d'azur à 7 besants d'or, 3, 3, 1, au chef du même* ; 2° parti : au 1, Melun ; au 2, de Hornes : écartelé aux 1 et 4 de Hornes : *d'or à 3 cors de gueules* ; au 2, de Guasbecke : *de sable au lion d'argent (alias léopard)* ; au 3, de Hondschoote : *d'hermines à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or*.

Les clefs de la voûte du chœur portent les mêmes écussons.

Hugues de Melun, vicomte de Gand, épousa Jeanne de Hornes le 15 octobre 1495 ; il mourut le 27 novembre 1524 et sa veuve testa au château de Brimeux le 14 janvier 1534 (1) (1535 n. st.) (2).

C'est donc entre 1495 et 1524 qu'il faut placer la construction du chœur de Brimeux.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, pp. 13 et 89. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 170.

BUIRES-LE-SEC (canton de Campagne-lez-Hesdin). — L'église accuse plusieurs époques : le chœur et la nef sont du XVI^e siècle ; le transept, de construction très irrégulière, conserve des restes du XIII^e et du XIV^e, avec des réfections plus récentes.

Les retombées de la voûte du chœur, comme les murs, sont du XV^e ou XVI^e siècle ; on y voit, sur deux culs-de-lampe, un écu au créquier, armes de la famille Colet, qui, au XIII^e siècle, posséda la seigneurie de Buire. Un autre écu est écartelé de Croy et de Renty (3), avec, sur le tout, un écusson effacé. Les tas de charge et les nervures de la voûte ont été refaits au commencement du XVII^e siècle, comme le prouvent la date 1617 et l'écu de Henri de Montmorency, duc de Danville, amiral et connétable de France, et seigneur de Buire et Maintenay après son aïeul, le célèbre connétable Anne.

Cet exemple prouve qu'il ne faut pas se fier aveuglément à la présence d'un écusson pour dater un monument, car il est arrivé plus d'une fois qu'une voûte écroulée a été refaite, et, en ce cas, la date ou les armoiries qu'elle porte ne commémorent que l'époque de la

(1) J'ai imprimé par *lapsus* 1554 (*Épigraphie* citée, p. 89). Jeanne de Hornes vivait d'ailleurs encore le 17 septembre 1550 (Minutes de Malingre, notaire à Montreuil).

(2) P. ANSELME, *Hist. des grands officiers de la Couronne*, t. V, p. 237.

(3) Voir ci-dessus BEURAINVILLE. On ne voit pas trop pour quelle raison figure ici l'écu de cette illustre famille, qui n'a jamais possédé de seigneurie à Buire ; sans doute est-ce à titre de suzerains, comme châtelains de Beurain, que les Croy auraient fait placer ici leur blason.

restauration. L'examen attentif de la construction permettra presque toujours de reconnaître si le monument a été retouché.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, pp. 19-20. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 179.

CLENLEU (canton d'Hucqueliers). — Charmante église flamboyante bien homogène et entièrement voûtée (même la nef, ce qui est très rare dans la région).

Les clefs de voûte du chœur sont ornées d'écussons qui permettent de dater l'église des environs de l'an 1500.

Le premier écu est écartelé : 1 et 4 au lion rampant ; 2 et 3 à deux bandes ; sur le tout : au lion rampant et à la bande brochante. Le second est parti, à dextre comme dessus ; à senestre, écartelé : 1 et 4 à trois écussons ; 2 et 3 au chef d'hermines ; sur le tout, à trois étoiles mal ordonnées, accompagnées de trois croix recroisetées.

Quelles sont ces armes ? Le lion rampant est le blason de la famille d'Ostove, qui posséda la seigneurie de Clenleu dès la fin du XV^e siècle (1) : *d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules*.

Quant à l'écusson sur le tout du second écu, il se rapporte à la maison de Boufflers : *d'argent à 3 molettes de gueules, accompagnées de 9 croisettes recroisetées au pied fiché du même, 3 en chef, 3 en fasce et 3 en pointe, posées 2 et 1*. Il est vrai que l'écu de l'église de Clenleu ne porte que 3 croisettes au lieu de 9, mais cette difficulté disparaît quand on considère que primitivement Boufflers a dû porter un semis de croisettes, en nombre indéterminé (comme les fleurs de lys des armes de France). Quant à l'identification des molettes avec les étoiles, elle ne souffre pas de difficulté.

Ces données me permettent déjà d'affirmer que l'église de Clenleu a été bâtie par Guillaume d'Ostove, sire de Clenleu et de Neuville, allié avant 1500 à Marie de Boufflers, fille de Jean, chevalier, et de Péronne de Ponches (2).

Reste à déterminer les quartiers des deux écussons (3). Pour le premier, il est écartelé aux 1 et 4 d'Ostove, aux 2 et 3, à deux bandes. Ce doit être une demoiselle d'Outreleau, alliée à un d'Ostove, qui

(1) En 1477, cette terre appartenait encore au sire d'Anglure, avoué de Thérouanne. Dès 1500, elle était à Guillaume d'Ostove.

(2) E. DE ROSNY, *Recherches généalog.*, t. III, p. 1099.

(3) Les identifications qui suivent, à partir d'ici, sont dues à feu M. A. de Rosny.

n'est pas reprise dans les généalogies connues ; elle portait *d'argent à 2 bandes de gueules*.

L'écu en abîme est un composé des deux écus, mais on y aura oublié une bande.

Dans le second écusson, on croit reconnaître les armes de Marie de Boufflers, mariée : 1° avant 1498 à Guillaume d'Ostove, seigneur de Clenleu et 2° à Jean de Boubers-Abbeville, seigneur de Tuncq, qui porte trois écussons. Et écartelé (de Lichtervelde) : *d'azur au chef d'hermines*. Les nobiliaires de Belleval et d'E. de Rosny ont oublié le second mariage, mentionné par le Père Anselme (1). L'alliance Lichtervelde n'est pas citée par les généalogistes ; on ne propose ici cette famille que parce qu'on n'en connaît pas d'autre portant ces armes.

Quoi qu'il en soit de ces quartiers, l'attribution Ostove-Boufflers est certaine et permet de dater l'église de 1500 environ.

Les deux mêmes écussons se retrouvent sur deux jolis panneaux de chêne, provenant d'un ancien retable et récemment adaptés à un confessionnal.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Hucqueliers*, p. 31. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 188.

FLERS (canton de St-Pol). — L'église a peu de caractère, sauf la jolie petite chapelle seigneuriale qui forme le croisillon sud du transept. Quatre des clefs de sa voûte portent des anges tenant devant eux des écussons :

1° La Vieville : *fascé d'or et d'azur de 8 pièces, à 3 annelets de gueules brochant sur les deux premières fascés*.

2° Écu en losange : parti : au 1, de La Vieville ; au 2, de Griboval : *écartelé 1 et 4 de sable à 3 molettes d'argent ; 2 et 3 d'argent à 3 fleurs de lys au pied nourri de gueules*, qui est Quiéret.

3° La Vieville, avec double brisure : un lambel de trois pendants, et une étoile en chef entre les deux premiers annelets.

4° Écu en losange : parti : au 1, de Saveuse : *de gueules à la bande d'or acc. de 6 billettes du même en orle* ; au 2, de La Vieville.

Ces écussons permettent de dater approximativement la chapelle :

Charles de La Vieville, chevalier, gouverneur de Namur, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, épousa Jacqueline de

(1) Tome V, p. 82.

Griboval. — Griboval écartelait de Quiéret à cause de l'alliance d'Enguerrand de Griboval, vivant en 1387, avec Marie Quiéret.

Ferry, seigneur de Saveuse et de Beauvoir, allié à Charlotte de La Viefville, fille de François et d'Anne de Nœufville.

Quant à l'écu de La Viefville avec brisure, il doit appartenir à Philippe, fils aîné de Charles et de Jacqueline de Griboval.

La tour du clocher, située en avant-corps, a perdu sa voûte, mais un des culs-de-lampe, qui a subsisté, porte les armes de Nœufville-Matringhem : *d'or fretté de gueules*. François de La Viefville, seigneur de Frestoy, Flers, Flammermont, était en 1533 veuf d'Anne de Nœufville. Ce sont ces deux époux qui construisirent la tour.

La chapelle seigneuriale semble donc dater des environs de l'an 1500, et la tour serait plus jeune d'un quart de siècle environ.

Cf. E. EDMONT, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. VI, pp. 315-316.

GIVENCHY-LEZ-LA BASSÉE (canton de Cambrin). — Cette église, complètement détruite par les Allemands en 1914, avait une belle tour de briques et pierres, dont le portail était orné, à sa clef, d'un écu en losange : parti : 1) *d'or à 3 cors de sinople virolés d'argent et liés de gueules*, qui est de La Fosse ; 2) *d'azur à l'écusson d'argent, à 3 merlettes d'or en chef*, qui est de Beaufremez. C'est l'écu de Marguerite de Beaufremez, femme de Porrus de La Fosse, seigneur de Givenchy (1). On ne connaît pas la date du mariage de ces deux époux, mais Pierre de La Fosse, père de Porrus, étant mort en 1509 (2), on peut affirmer que la tour de Givenchy remontait à la première moitié du XVI^e siècle.

Par ailleurs, Marguerite de Beaufremez, étant veuve de Porrus de La Fosse, reçoit des constitutions de rente à son profit les 8 janvier 1554 (n. st.) (3) et 6 avril 1560 (n. st.) (4). Il nous manque la date de la mort de Porrus.

Cf. H. DE LA GICLAIS, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. II, p. 117.

(1) M. DE LA GICLAIS a le tort de dater cet écu de la deuxième moitié du XVI^e siècle.

(2) *Nobiliaire d'Artois*, ms. de la Bibliothèque G. Sens à Arras ; généalogie de La Fosse. Et autres mss. généalogiques de diverses sources.

(3) *Arch. du Nord*, B. 1826, f^o 133 v^o.

(4) *Id.*, B. 1829, f^o 62 v^o.

HUBERSENT (canton d'Étaples). — Chœur d'architecture flamboyante. La voûte porte à sa clef les écussons de Melun et de Hornes, comme à Brimeux (cf. ci-dessus).

La date du chœur d'Hubersent doit donc être circonscrite entre 1495 et 1524.

Cf. Baron DE CALONNE, *Dict. hist. du Pas-de-Calais, arrond. de Montreuil*, pp. 9 et 109. — R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Étaples*, p. 53. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 283.

LONGVILLIERS (canton d'Étaples). — Jolie église flamboyante, en forme de croix latine.

La clef de voûte du croisillon nord porte les armes de François de Créquy, seigneur de Douriez : écartelé 1 et 4 Créquy : *d'or au créquier de gueules* ; 2 et 3 contrécartelé 1 et 4 La Tour : *semé de France, à la tour d'argent* ; 2 et 3 d'Auvergne : *d'or au gonfanon de gueules* ; sur le tout Boulogne : *d'or à 3 tourteaux de gueules*.

François de Créquy devint seigneur de Longvilliers par son mariage, en 1473, avec Marguerite Blondel ; elle mourut sans enfants en 1513 et lui en septembre 1518. Ces dates limitent celle de la construction de cette partie de l'église.

Ajoutons que la verrière du maître-autel contient deux écussons : le premier, de Blondel : *de gueules à l'aigle éployée d'argent, à une seule tête* ; cimier : la même aigle issante. Le second, parti : 1) Blondel ; 2) écartelé aux 1 et 4 Courteheuse : *d'argent à la croix ancree de gueules* ; au 2, *d'argent à 3 doloires de sable, 2 et 1* ; au 3, *d'argent à 3 lozanges de gueules, en fasce*. L'écu tenu par un dextrochère portant une courroie liée.

Ce sont les armes des père et mère de Marguerite Blondel : Jean Blondel, chevalier, seigneur de Dominois, de Grévillers, puis de Longvilliers, qu'il acquit en 1437 d'Oudart Blondel de Pamèle, son cousin ; et sa femme Chrétienne de Courteheuse, dame d'Autingues (1). Elle était fille d'Osthe de Courteheuse, chevalier, baron du Val-en-Surques, seigneur d'Autingues, et de Jacqueline de Rabaudanges (2).

La présence de cet écu à la « maîtresse-vitre » porte à croire que le chevet serait plus ancien que le croisillon nord. Cependant toute

(1) Bib. Nat., Pièces orig., vol. 372, Blondel.

(2) Pierre D'HOZIER, *Généal. ms. Blondel de Joigny*, biblioth. du M^{is} de Longvilliers.

l'église paraît bien avoir été construite d'un seul jet. Il est probable que les travaux, commencés par l'abside, furent exécutés avec quelque lenteur, et que Jean Blondel, encore vivant quand on construisait le chœur, était remplacé par son gendre lors de l'érection du transept.

Cf. R. RODIÈRE, *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Étaples*, p. 60. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, pp. 288 et 290.

MAINTENAY (canton de Campagne-lez-Hesdin). — L'église est un joli monument du commencement du XIII^e siècle ; seul, le croisillon sud a été refait dans le style flamboyant. Sa voûte est portée sur liernes et tiercerons ; les nervures prismatiques ont des gorges profondes, où se détachent de gracieux rinceaux séparés par une torsade (1). Les clefs sont ornées de petits médaillons représentant les instruments de la Passion, une fleur de lys florencée et deux écussons : le premier, d'Orléans-Longueville : *de France, au lambel et à la barre de gueules* ; le second, écartelé d'Harcourt : *de gueules à 2 fasces d'or*, et de Maisnières-Ponthieu : *d'or à 3 bandes d'azur* (il y a, au 3, un bandé de 6 pièces ; le deuxième quartier est effacé).

Jeanne de Ponthieu, dame de Maintenay, morte sans enfants de ses deux mariages, laissa, par sa mort, vers 1378, la seigneurie de Maintenay à sa cousine Blanche de Ponthieu, femme de Jean V, comte d'Harcourt et d'Aumale.

Jeanne d'Harcourt, sa descendante, femme répudiée du duc René II de Lorraine, morte en 1489, laissa par testament sa terre de Maintenay, avec Tancarville, Montgommery et ses autres domaines, à son cousin François d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville.

C'est à ce dernier, mort le 25 novembre 1491, ou plutôt à son fils François II, premier duc de Longueville, mort en 1512, qu'il faut attribuer la construction du croisillon sud de Maintenay.

Cf. R. RODIÈRE, *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, p. 58. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 306.

MARESQUEL (canton de Campagne-lez-Hesdin). — Chœur gothique. Les culs-de-lampe de la voûte du chœur forment tout un armorial,

(1) « Les ogives elles-mêmes sont parfois découpées à jour : au XIV^e siècle, Renwez (Ardennes) ; au XVI^e, dans la chapelle seigneuriale de Maintenay » (ENLART, *Manuel d'Archéologie*, I, *Monuments religieux*, 1^{re} édit., p. 507).

dont l'examen dépasserait les limites de cet article (1). Je n'en retiens que l'écu de Croy, semblable à celui qui existait naguère à l'église de Beaurainville (voir plus haut) : écartelé 1 et 4 Croy ; 2 et 3 Renty. Sur le tout, écartelé 1 et 4 Lorraine ; 2 Alençon (2) ; 3 Harcourt.

Ce blason fut porté par les Croy de 1475 à 1553 environ.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, p. 65. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 311.

MARLES (canton de Campagne-lez-Hesdin). — Chœur voûté, de la dernière période gothique. Les clefs de voûte sont armoriées :

1° Au chevron accompagné de 3 aiglettes.

2° Parti : au 1^{er} comme ci-dessus ; au 2^e, au chevron accompagné de 3 molettes.

3° Parti : au 1^{er} comme ci-dessus ; au 2^e, à la croix ancrée.

Ce sont les armes de Marles : *d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 aiglettes de gueules* ; de Ghistelles : *de gueules au chevron d'hermines* (les molettes sont une brisure de branche cadette), et de Bernieulles : *d'or à la croix ancrée de gueules*.

La présence de ces armes à la voûte du chœur prouve que cet édifice a dû être bâti à la fin du XV^e siècle.

En effet, « Honoré de Marle, seigneur dudit lieu et d'Hardenthun, d'Estrées et de La Follie, fils aîné de Jean de Marle, seigneur du mesme lieu, et de Radegonde de Hardenthun, sa première femme, vivoit sous le règne de Charles 7^e Roy de France, de la cour du quel il estoit, et fut par luy grandement estimé, l'ayant suivy et servy dans toutes les guerres de son temps. » Il épousa Ide de Bernieulles, quatrième fille de Jean, seigneur de Bernieulles, et d'Ide d'Abbeville, dite de Boubers.

Leur fils, Ferry de Marle, chevalier, seigneur de Marle, d'Estrées et de La Follie, épousa Marie de Ghistelles, sœur de Guillaume de Ghistelles, seigneur de La Motte de Provène (3).

(1) Ces écussons sont reproduits dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, planche III, et étudiés en détail dans le *Bulletin de la Commission départementale des Monuments histor. du Pas-de-Calais*, 2^e série, t. V, pp. 521 à 526.

(2) On ne voit qu'une seule fleur de lys, l'écu étant très petit.

(3) D'HOZIER, *Généalogie de Blondel-Joigny*, ms. de 1640, biblioth. du M^{is} de Longvilliers.

Honoré de Marle est cité au mariage de sa fille Anne le 13 octobre 1480 (1).

Ferry de Marle, sieur dudit lieu, et son fils Anthoine, sieur d'Estrées, étaient tous deux vivants le 9 août 1516 (2).

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Campagne*, p. 69. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 314.

RECQUES (canton d'Étaples). — Le chœur se compose d'une travée du XIII^e siècle et de deux autres du XV^e ou XVI^e, avec chevet à trois pans. La première travée est voûtée d'une croisée d'ogives toriques, avec clef ornée de feuillages. Le doubleau est également formé d'un tore. Les voûtes des deux travées suivantes ont des ogives prismatiques. Aux clefs, on voit un agneau pascal et les armes de François de Créquy, seigneur de Longvilliers et de Recques à cause de Marguerite Blondel, sa femme (1473-1518). Nous avons déjà vu ces armes à l'église de Longvilliers (voir plus haut).

Ces époux généreux, très riches et sans enfants, construisirent aussi la grande et belle église de Duriez, où ils fondèrent un chapitre, et celle d'Huby-S^t-Leu, encore existante également ; ils avaient fait restaurer le monastère des Cordeliers du Biez, aujourd'hui disparu.

Cf. R. RODIÈRE, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton d'Étaples*, p. 85. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, p. 342.

S^t-JOSSE-SUR-MER (canton de Montreuil). — De la célèbre abbaye bénédictine, il ne reste pas pierre sur pierre. Mais le chœur de l'église paroissiale est conservé, d'un style encore gothique, mais où la Renaissance apparaît dans les détails de l'ornementation, et notamment dans les dais qui servent de retombées aux nervures de la voûte.

Aux deux côtés du maître-autel, ces dais sont armoriés :

1^o Armes de l'abbaye de S^t-Josse : *écartelé 1 et 4 de gueules à 3 lions léopardés d'or ; 2 et 3 d'hermines ; sur le tout, d'or au lion de gueules.*

On sait que saint Josse étant prince de Bretagne, l'abbaye qu'il fonda s'était permis, au Moyen Age, d'usurper les armes de Grande-

(1) E. DE ROSNY, *Rech. général. sur les comtés de Ponthieu, etc.* ; Boulogne, 1875, t. II, p. 953.

(2) Parchemin en ma possession.

Bretagne (3 léopards) et de Bretagne Armorique (d'hermines). L'abbaye de St-Winoc de Bergues en avait fait autant pour la même raison.

2° *Ecartelé 1 et 4 d'argent à la croix ancrée de sable ; 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules et une rose de même en abîme* (1). Crosse abbatiale en pal derrière l'écu.

Ces dernières armes se retrouvent, avec heaume et cimier, sur la clef de la voûte du chevet. Cette clef très pendante est d'une disposition extrêmement hardie.

Ce blason a fait divaguer les anciens historiens de l'abbaye de St-Josse (2) ; ils y voient les armes d'un abbé de la maison de Croy, qu'ils font vivre, tantôt au X^e siècle (!), tantôt au XV^e, mais qui n'a jamais existé. Du reste, les armes ici décrites n'ont rien de commun avec celles de Croy, sinon le quartier de Renty aux trois doloires. — Mes premières recherches m'avaient porté à croire (3) que cet écu était celui d'Arnoul Nazart qui portait *d'argent à la croix ancrée de sable*, et que la *Gallia Christiana*, Abelly et Wyart prétendent avoir été abbé de St-Josse en 1418-1428. Mais déjà cette date était bien peu satisfaisante ; le chœur est d'un style bien trop avancé ; il offre beaucoup de détails qui appartiennent déjà à la Renaissance, notamment la clef pendante aux armes dont il s'agit.

Mais aujourd'hui, aucun doute n'est plus possible. De nouvelles recherches m'ont prouvé qu'Arnoul Nazart n'était pas abbé en 1418-1428, mais bien un siècle plus tôt. Il est cité comme prévôt de l'abbaye en 1323, dans une charte du chartrier du Fayel (4), et comme abbé à la date de novembre 1332 (5). Il ne peut donc être question de lui. D'ailleurs, la liste des abbés de St-Josse, telle que la donnent les anciens auteurs, est complètement erronée ; j'en ai publié, d'après les Archives Vaticanes, les Archives du Nord et d'autres sources authentiques, une refonte (6) qui pourrait encore être améliorée. En tout

(1) Les couleurs ne sont plus visibles actuellement, mais elles sont indiquées par Dom Wyart dans sa chronique.

(2) ABELLY, évêque de Rodez, *La vie de St-Josse, Prince de Bretagne*, 1666 ; édit. de 1814, p. 55 ; Dom Robert WYART, *Historia abbatiae S. Judoci supra mare*, Bib. Nat., ms. lat. 12.889. — Catalogue ms. des abbés de St-Josse, ajouté en 1750 par un religieux de l'abbaye à la copie du Cartulaire d'Étienne Moreau qui se trouve aux archives du Pas-de-Calais.

(3) Cf. *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Montreuil*, 1904, p. 200.

(4) HAIGNERÉ et A. DE ROSNY, *Recueil histor. du Boulonnais*, t. II, p. 282.

(5) V. DE BEAUVILLÉ, *Docum. inéd. concern. la Picardie*, t. II, p. 71.

(6) *Bull. de la Soc. des Antiq. de la Morinie*, 1920, t. XIII, pp. 495 à 504.

cas, depuis 1332, la chronologie des abbés est sans lacune. Nicaise Brunet, abbé dès 1382, démissionna en 1419 et eut pour successeur (jusqu'après 1455) Nicolas de Fosseux.

J'arrive à la conclusion que l'écu à la croix ancrée, écartelé de Renty, ne peut être que celui de Mathieu de La Warenne, dernier abbé régulier (1496 à 1521 et au delà).

Il est vrai que les armoriaux donnent pour armes aux La Warenne tantôt un lion, tantôt un lévrier. Mais trois chartes du chartrier de Monthuys (de 1466, 1474 et 1483-1484) établissent que *Mathieu* de La Warenne était fils de Guillaume de La Warenne, sieur d'Hobengues, et d'*Ide de Renty*, demoiselle de Longueville, fille de Thomas de Renty, sieur de Godincthun, et de Jehanne de Rebretenghes.

La présence du quartier de Renty, les vagues traditions restées à St-Josse au sujet d'un prétendu abbé de Croy-Renty et surtout les caractères archéologiques du chœur de l'église paroissiale (premier quart du XVI^e siècle) m'autorisent à attribuer l'écusson en question à l'abbé Mathieu. Les armes de La Warenne auront sans doute varié.

Il est d'ailleurs très vraisemblable qu'à l'époque de prospérité inouïe que fut le règne de Louis XII, et avant l'avènement de la ruineuse commende et les guerres qui dès 1521 ne cessèrent de dévaster la région, un abbé régulier, n'ayant à penser qu'à son monastère, ait rebâti, durant sa longue prélature, les nombreux édifices où se voyaient les armes en question (1).

Du reste, le prédécesseur et le successeur de Mathieu de La Warenne : Adrien du Biez, 1479-1495, et Gilbert de La Fayette, commendataire, 1523-1545, avaient des armes bien connues et toutes différentes.

Nous pouvons donc dater le chœur de St-Josse de 1496 à 1521.

Cf. R. RODIÈRE, *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *canton de Montreuil*, p. 199 et sq. — *Supplément*, p. 87 ; et t. VI, p. 1331. — *Catalogue rectifié des abbés de St-Josse-sur-Mer* (Extr. du *Bull. des Antiq. de la Morinie*), p. 8. — *Id.*, *Le Pays de Montreuil*, pp. 389-391.

WAVRANS-SUR-TERNOISE (canton de St-Pol). — La nef de l'église a une belle voûte surbaissée, à liernes et tiercerons ; les nervures retom-

(1) On les trouvait jadis aux anciennes églises de Marconnelle et de Gouy-St-André (Pas-de-Calais) et à l'ermitage du bois de St-Josse.

bent sur les dais de niches très ornées. L'une des clefs porte un écu ovale à deux bandes, dans une couronne de fleurs et de fruits. Ce sont les armes d'Outreleau : *d'argent à 2 bandes de gueules*. En 1569, Antoine d'Outreleau, écuyer, sieur de ce lieu, possédait et habitait le château de Wavrans ; son fils Louis posséda aussi cette seigneurie, qu'il vendit le 16 juin 1604 à Jean Morel, sieur de Zécalus.

La nef de Wavrans, quoique encore gothique, date donc de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Cf. E. EDMONT, *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. VI, p. 507.

SOMME

BELLIFONTAINE (canton d'Hallencourt). — Comme beaucoup d'églises du Vimeu, celle-ci est couverte d'une charpente apparente avec sablières et blochets sculptés. Les deux blochets du chevet représentent des anges tenant des écussons, l'un aux armes des Postel, sieurs de Bellifontaine : *d'azur à la gerbe de blé d'or, accostée de 2 étoiles du même* ; l'autre parti au 1) Postel ; au 2) Blottefière : *écartelé 1 et 4 d'or à 3 chevrons de sable ; 2 et 3 d'argent à 5 fusées de sable* (1).

Nicolas Postel, écuyer, seigneur de Bellifontaine, Grandsart, Favesses, Bicourt, Visquemont, homme d'armes des ordonnances du Roi dans la compagnie du Dauphin, s'allia, le 13 août 1532, à Marie de Blottefière, dame de Froyelles, dont il n'eut pas d'enfants, et fut le dernier seigneur de Bellifontaine de son nom. Il vivait encore en 1550. Marie de Blottefière, veuve en 1557, se remaria à Jacques de Rochebaron, baron du Lignon (2).

L'église de Bellifontaine a donc été bâtie de 1532 à 1557.

Cf. Ph. des FORTS, *La Picardie hist. et monument.*, t. III, p. 122.

NEUILLY-LE-DIEN (canton de Crécy). — Les belles voûtes d'ogives du chœur présentent plusieurs écussons armoriés, dont un seul nous sera utile pour la datation : il est parti : au 1) à trois fers de moulin ; au 2) à la fasce.

Ce sont les armes de Condette : *d'argent à 3 fers de moulin de sable*, et de Saint-Omer : *d'azur à la fasce d'or*.

(1) Généralement, ce quartier, qui est aux armes d'une alliance inconnue des Blottefière, présente les fusées posées *en bande* ; ici, elles sont *semées*.

(2) BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu* et E. DE ROSNY, *Recherches généalog.*, t. I, pp. 173 et 194.

La seigneurie de Neuilly-le-Dien, qui était en 1415 à Robert de Canaples, chevalier, appartenait en 1507 à François de Condette, baron de Colembert, et en 1540 à Pierre de Maulde, qui la vendit le 24 juin 1548 (1) à Charles Le Vasseur.

Ce François de Condette, chevalier, seigneur de Condette, baron de Colembert, capitaine du château de Soissons, était fils de Raoul de Condette et d'Anne de Marles, mariés à Montreuil le 15 octobre 1480. Il épousa Jossine de S^t-Omer-Morbecque, dame de Colembert, d'où Jeanne de Condette, héritière, alliée à Pierre de Maulde (2).

Le chœur de Neuilly-le-Dien peut donc être daté du premier tiers du XVI^e siècle.

Cf. R. RODIÈRE, *La Picardie histor. et monument.*, t. IV, p. 90.

SENARPONT (canton d'Oisemont). — Le chœur est voûté avec liernes et tiercerons. Le profil des nervures et les culs-de-lampe à oves et à godrons accusent le style renaissance. La maîtresse-clef du chevet, très pendante, porte les armes de Monchy : *de gueules à 3 maillets d'or, chargé en cœur d'un écusson d'or à la bande de gueules*, qui est de Ligne. L'écu est timbré d'un heaume et supporté par deux lions.

La clef précédente porte un écu ovale parti : 1) de Monchy-Ligne, comme dessus ; 2) de Longueval : *bandé de vair et de gueules de 6 pièces* (Par erreur, on a sculpté l'écu : *de gueules à 3 bandes de vair*).

Ces armes appartiennent à Jean de Monchy, seigneur de Senarpont, baron de Visme, lieutenant général de Picardie, marié le 18 mars 1531 (1532 n. st.) à Claude, dame de Longueval, morte le 21 février 1556 (1557) (3). Plus tard, Jean de Monchy se remaria en 1563 à Madeleine de Suze ; il embrassa le protestantisme en 1559 et mourut dix ans plus tard. La construction du chœur de Senarpont peut donc être placée à coup sûr entre 1532 et 1557.

Cf. Alcius LEDIEU, *La Vallée du Liger*, 1887, pp. 183 et 203. — JANVIER, *La Picardie histor. et monum.*, t. I, p. 430. — Ph. DES FORTS et R. RODIÈRE, *Vieilles Eglises et Manoirs du Vimeu* (en préparation).

R. RODIÈRE

(1) René DE BELLEVAL, *Les Fiefs de Ponthieu*, p. 239. — Le comte Le Clerc de Bussy donne la date du 14 juin 1546 (*La Picardie*, 1867, p. 115).

(2) E. DE ROSNY, *Rech. généalog.*, t. I, p. 400.

(3) P. ANSELME, t. VII, p. 561. Jean de Monchy, vaillant et habile homme de guerre, mériterait une monographie. Un bon portrait de lui est conservé au château de Francières (Somme).